

Le bulletin d'information de la commune de

Lacelle - Corrèze

LACELLE INFO

Janvier
Février
2026



Édito du maire



Je vous adresse, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents communaux, mes meilleurs vœux pour cette année 2026 : santé, joie et solidarité.

Le début d'année est traditionnellement un temps dédié au bilan de l'année écoulée. 2025 a ainsi été marquée par de nombreux projets structurants : l'achèvement des aménagements de l'espace de biodiversité, la construction du mur d'enceinte de la mairie, la réfection de trois voiries, l'enfouissement des lignes du lotissement, ainsi que la poursuite des travaux sur la station de pompage et le réseau d'eau potable.

Par ailleurs, la vie communale a été particulièrement dynamique, rythmée par de nombreuses animations dont Lacelle Info s'est fait l'écho tout au long de l'année.

En ce début d'année, la commune finalise son dernier grand chantier avec la réfection de la toiture de la salle polyvalente. Parallèlement, une étude diagnostique du réseau d'assainissement est engagée. Celle-ci permettra d'identifier les travaux à programmer dans les prochaines années et d'en évaluer le coût, afin de répondre aux normes environnementales et sanitaires de plus en plus exigeantes.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a également débuté. Ce document stratégique fixera, à l'échelle de l'ensemble des communes de la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources (CCV2M), les règles de construction et d'aménagement, en se substituant progressivement aux documents communaux existants, notamment au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Le PLUi déterminera les possibilités de construire, d'agrandir ou de rénover pour les vingt prochaines années, avec pour objectif de concilier développement du territoire, préservation des espaces agricoles et naturels, et qualité du cadre de vie. Des temps d'information et de concertation seront proposés afin de permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer tout au long de la démarche, qui se poursuivra jusqu'en 2028.

Enfin, cette fin d'année 2025 a également été marquée par des mobilisations paysannes, témoignant des difficultés et des enjeux majeurs auxquels le monde agricole est aujourd'hui confronté.

Sur notre commune, cinq exploitations agricoles sont aujourd’hui en activité, auxquelles s’ajoutent des terres travaillées par des agriculteurs issus de communes voisines. Chaque jour, nous mesurons l’engagement, l’énergie et la détermination nécessaires pour vivre et travailler sur notre territoire. Plusieurs exploitants s’investissent également, au-delà de leur activité professionnelle, dans la vie collective et associative locale. À travers cet éditorial, je souhaitais leur adresser mes remerciements les plus sincères pour leur engagement, leur persévérance, leur rôle essentiel dans notre alimentation, ainsi que pour leur contribution indispensable à l’économie locale et à la vitalité de notre commune.

Nous approchons désormais de la fin de ce mandat municipal. Comme vous le savez, je ne serai pas candidate à un nouveau mandat. Le 15 mars 2026, les électrices et électeurs seront appelés aux urnes afin d’élire un nouveau conseil municipal, duquel sera issu le ou la future maire.

Le maire et le conseil municipal constituent le lien le plus direct entre les citoyens et les institutions : il s’agit donc d’un rendez-vous démocratique majeur, auquel chacune et chacun est invité à participer pleinement.

Je vous renouvelle enfin mes meilleurs vœux pour cette année 2026, pour vous et vos proches, ainsi que pour notre commune, à laquelle je souhaite un avenir serein, solidaire et confiant.

Véronique Bonnet-Ténèze

Infos Municipales

Les derniers chantiers de la mandature en cours : Réfection de la toiture de la salle polyvalente



Ce chantier est un des derniers chantiers programmés par l’équipe municipale en place. Malgré des interventions régulières, des infiltrations persistent au niveau de la toiture de la salle polyvalente. Après consultation de plusieurs entreprises, le conseil municipal a retenu l’entreprise Pichou Sébastien pour la rénovation de la couverture. Nous remercions l’État pour l’attribution d’une subvention DETR qui permet la réalisation de ces travaux. Le coût hors taxes de l’opération s’élève à 26 037 €, soit 31 223 € TTC. La subvention DETR accordée est de

11 716,65 €. Les travaux sont prévus pour débuter en début d’année 2026.

Diagnostic du système d’assainissement



Comme indiqué dans un précédent numéro de *Lacelle Info*, la commune doit réaliser une étude diagnostique du système d’assainissement du bourg, élaborer un programme de travaux, et réviser le zonage d’assainissement.

Cette étude, confiée au bureau Impact Conseil, permettra de déterminer les travaux nécessaires pour améliorer la performance de notre station d’épuration, ainsi que d’en estimer le coût. Cela facilitera dans un second temps la demande de subventions auprès de nos partenaires institutionnels. Le coût total de cette première étude s’élève à 22 371 € HT (soit 26 845 € TTC). Pour la première tranche de l’étude, une demande de subvention couvrant 50 % de ce montant est en cours de dépôt auprès de l’Agence de l’Eau Loire-Bretagne. En cas d’accord, une aide complémentaire de 10 % pourra être sollicitée auprès du Conseil Départemental de la Corrèze. Le solde, soit 40 %, restera à la charge de la commune.

En décembre dernier, la commune a eu la tristesse de perdre deux de ses habitantes, Mme Marie-Anne Marquet et Mme Andrée Pouloux.

Le Conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances ainsi que toute sa sympathie aux familles et proches dans cette épreuve.

Visite des étudiants du lycée agricole d'Ahun

Les étudiants de deuxième année en BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau du Lycée agricole d'Ahun (Creuse) sont revenus cette année à Lacelle pour échanger avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) et la Maire de la commune autour des enjeux liés à l'effacement des étangs, ainsi que pour découvrir les travaux réalisés dans l'espace de biodiversité.

Après un temps d'échanges en salle, Amandine Sanchez du CEN a guidé la visite du site, apportant des explications claires sur la faune et la flore présentes avant l'effacement de l'étang, ainsi que sur le dernier inventaire des espèces réalisé. Jean-Claude Cloup leur a présenté le fonctionnement du bâlier hydraulique, un sujet qui a suscité un grand intérêt chez les étudiants.



Les derniers travaux d'aménagement sur le site pour 2025 sont désormais achevés. Après la plantation de pommiers, de bruyères, et autres végétaux, les ganivelles ont été installées pour clôturer l'espace.

Un grand merci aux deux adjoints, Jean-Claude et Stéphane, qui ont mis la main à la pâte pour aider Loïc, notre agent communal, lors de cette opération.

Nous adressons également nos remerciements à l'État, qui nous a soutenus dans la réalisation de ces aménagements grâce à une subvention DSIL CRTE. Nous sommes reconnaissants de cette aide précieuse apportée à notre commune.



Cet espace de biodiversité est un lieu précieux qui mérite d'être préservé, animé et valorisé. Lors d'une des dernières rencontres sur le site, l'idée a émergé de créer une association dédiée à son entretien léger et, surtout d'organiser des animations et de mobiliser la participation des habitants.

Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, échanger vos idées et contribuer à la vie de ce site naturel, nous vous invitons à nous retrouver à la **salle polyvalente le samedi 21 janvier à 15 h.**

Ensemble, faisons vivre et protéger cet espace pour le bien de tous.



Où trouver du pain frais à Lacelle ?



La boulangerie étant actuellement fermée, un dépôt de pain est désormais proposé à l'épicerie de Lacelle. Afin d'éviter tout invendu en fin de journée, notre épicière, Aurélie, invite les personnes souhaitant acheter du pain ou des viennoiseries à passer commande la veille au 06 68 10 21 27 ou 05 55 96 01 95.

Ce fonctionnement permet à chacun de récupérer sa commande le lendemain matin, sans avoir à se déplacer dans une autre commune. Les commandes de pain sont gérées indépendamment des achats réalisés à l'épicerie ; Aurélie précise qu'il n'est absolument pas nécessaire d'être client de l'épicerie pour bénéficier du dépôt de pain.

Dernière précision apportée par Aurélie : du mercredi au dimanche, il est fourni par le Fournil de Trayeux, le mardi, mercredi et vendredi il provient de la boulangerie de Nedde. Vous aurez ainsi la liberté de choisir le type de pain ainsi que le fournisseur.

Ce service repose avant tout sur la solidarité locale. En soutenant nos commerçants, nous contribuons à maintenir des services de proximité essentiels à la vie de la commune.

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes – Lancement de l'étude.

La démarche est lancée !

La Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources s'est récemment engagée dans une démarche d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document, commun aux 20 communes membres, fixera les grandes règles d'urbanisme et les orientations de développement sur la décennie 2030-2040. Il remplacera, à terme, les PLU existants (sur Bugeat, Chamberet et Treignac) et permettra aux communes couvertes par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) de mettre en place un outil permettant de reprendre la maîtrise de leur urbanisme en définissant des règles adaptées à leur territoire.

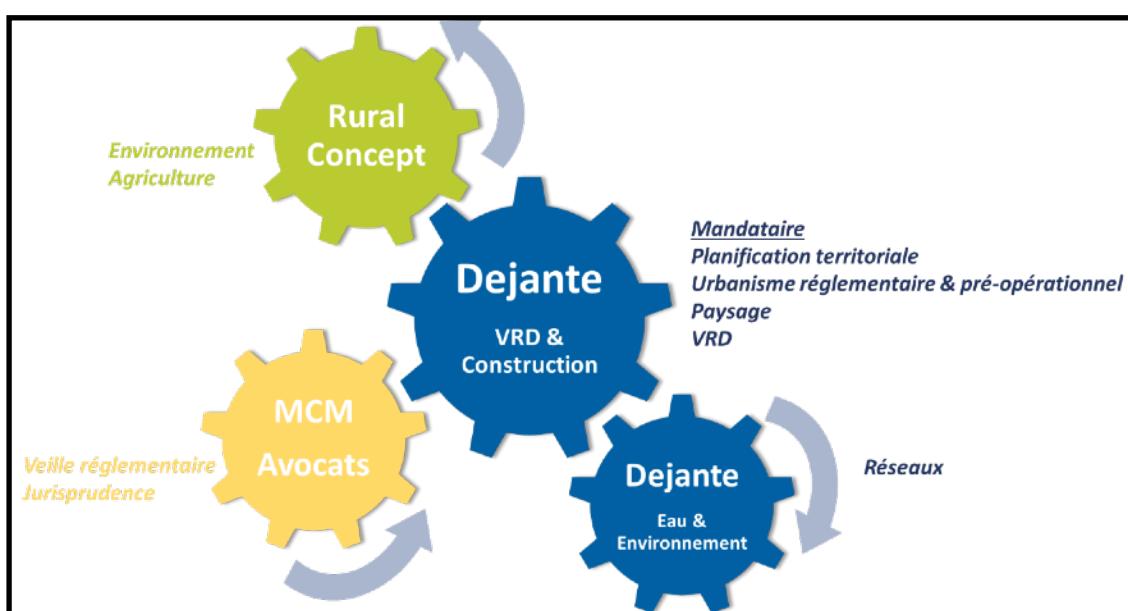
Pourquoi un PLUi ?

Le PLUi permettra :

- d'assurer une cohérence à l'échelle du territoire intercommunal,
- de mieux prendre en compte les enjeux actuels (environnement, agriculture, logement, économie, déplacements...),
- d'intégrer les nouvelles/futures obligations légales, comme celles issues de la loi Climat & Résilience ou encore le Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration à l'échelle du PETR Vézère-Auvézère.

Comment va-t-il être construit ?

Pour réaliser ce document, la Communauté de Communes doit procéder par étapes successives de travail, de réflexion et de concertation. Pour cela, il s'est adjoint les services conjoints de bureaux d'études spécialisés pour la bonne réalisation de cette étude :



La démarche va se dérouler en 5 phases :

- 1. Analyse de l'application des documents d'urbanisme actuellement en vigueur sur le territoire ;**
- 2. Réalisation d'un diagnostic prospectif**, abordant les principaux enjeux thématiques : population, habitat, activités économiques, environnement, paysages, etc. ;
- 3. Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, qui fixera les grandes orientations et la vision stratégique du territoire pour les années à venir ;
- 4. Traduction opérationnelle** du PADD à travers le règlement et les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : définition du zonage, rédaction du règlement et déclinaison des objectifs du projet de territoire ;
- 5. Association et concertation** avec les **Personnes Publiques Associées** (services de l'État, chambres consulaires, conseils départemental et régional, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, etc.).



L'approbation du document est envisagée sur la fin d'année 2029.

Et vous, comment participer ?

La concertation avec les habitants est ouverte dès maintenant. Des registres sont disponibles :

- à la **mairie de Lacelle**,
- au **siege de la Communauté de Communes**.

Vous pouvez aussi transmettre vos remarques et demandes :

par courrier :

- à l'attention de : Monsieur le Président de la CCV2M : 15 avenue du Général-de-Gaulle, 19260 Treignac
- à l'attention de : Madame la Maire de Lacelle, 12 avenue Porte de la Corrèze 19170 Lacelle

par mail :

- à l'adresse de la CCV2M : amenagement@ccv2m.fr
- à l'adresse de la mairie de Lacelle : mairie-lacelle@orange.fr

Les documents seront consultables au fur et à mesure de leur achèvement sur le site internet de la Communauté de Communes **ccv2m.fr**.

Des **réunions publiques et permanences** seront également organisées au fil de l'avancement du projet afin de vous les présenter.

Vous serez systématiquement informés de l'état d'avancement des études du PLUi via les bulletins intercommunal et municipaux, les journaux locaux, le site internet de la Communauté de Communes, la page Facebook ou encore via l'application Intramuros.

Un Noël partagé : distribution des corbeilles aux aînés de Lacelle

Comme chaque année, le conseil municipal a tenu à aller à la rencontre de nos 31 aînés pour les saluer et leur offrir la traditionnelle corbeille de Noël, avec l'espoir qu'elle leur ait apporté un peu de joie en cette période de fêtes.

Les produits qui composaient ce colis ont été choisis avec soin auprès de nos commerces locaux, l'épicerie de Lacelle et la crèmerie-fromagerie de la *Ferme Limouzi* au Queyrox, que nous remercions chaleureusement pour la qualité de leurs produits.

Ce temps de visite est, avant tout, l'occasion de maintenir le lien et de témoigner de l'attention portée à nos aînés. Il s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de rester proche de chacun de ses habitants.



Culture et Détente

Le Prix des Lecteurs Corréziens en finale : votez maintenant pour votre livre préféré !

Au total, 376 Corréziens ont voté, dont 49 lecteurs de la médiathèque de Treignac, qui reste en tête en nombre de votants par rapport aux autres médiathèques ! En 2025, près de 50 bibliothèques ont animé ce concours sur tout le territoire départemental, avec plus de 950 votes exprimés.

Les résultats du premier tour viennent de tomber :

1. ***Le livre de Joan* — Paul THURIN**
2. ***Les Bouchères* — Sophie DEMANGE**
3. ***Je me regarderai dans les yeux* — Rim BATTAL**
4. ***Journal d'un exilé* — Amadou BARRY**
5. ***Les bons sentiments* — Karine SULPICE**

Le deuxième tour opposera donc ***Le livre de Joan*** à ***Les Bouchères***.

Le vote pour ce second tour débute dès janvier : n'hésitez pas à transmettre rapidement votre choix à Michel Legrand par email : michel19.legrand@gmail.com ou à le communiquer directement à Estelle à l'agence postale communale de Lacelle, tous les matins du lundi au vendredi.



Marché de l'Avent 2025 : souvenirs d'une fête chaleureuse à Lacelle

Le dimanche 30 novembre, Lacelle a vibré au rythme de son traditionnel marché de l'Avent, organisé par le Comité des fêtes, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une trentaine d'exposants, étaient au rendez-vous pour proposer une belle diversité de produits artisanaux, décorations de Noël, idées cadeaux originales et spécialités gourmandes. Il y en avait pour toutes les envies et pour toutes les bourses, afin que chacun puisse préparer les fêtes ou faire plaisir à ses proches.

Le marché s'est tenu en intérieur et sous chapiteaux, offrant un cadre convivial et familial. Les enfants ont même pu déposer leur lettre au Père Noël grâce à un service postal spécial à destination du Pôle Nord, pour le plus grand bonheur des petits... et des grands !



Côté gourmandises, les pâtissières du Comité des fêtes avaient préparé de délicieux sablés de Noël. L'association GASEL, quant à elle, avait fait appel à une association disposant d'un four à pizza ambulant, permettant de régaler les visiteurs avec de savoureuses pizzas bien garnies. La buvette du Comité des fêtes complétait cette offre généreuse.



Le Secours populaire était également présent et a, une fois encore, permis à chacun de trouver, pour quelques euros, des jouets quasiment neufs ainsi que de magnifiques décorations pour le sapin.

Pour parfaire l'ambiance, Gabriel, musicien de la commune, a offert quelques notes de violon, ajoutant une touche musicale très appréciée.



Un grand merci à toutes et à tous, bénévoles, associations, artisans, créateurs, producteurs et visiteurs, pour votre participation, votre engagement et la bonne humeur partagée tout au long de cette belle journée.



Merci aux décoratrices de Noël de Lacelle !

Un grand merci aux Lacelloises qui ont donné de leur temps pour décorer les sapins installés le long de la départementale ! Grâce à leur investissement, l'ambiance des fêtes de fin d'année était encore plus chaleureuse et joyeuse dans le bourg.

Bravo pour ce joli geste qui a vraiment embelli Noël à Lacelle !



Le Père Noël fait escale à Lacelle

Dimanche 14 décembre Lacelle a vécu un bel après-midi de fête avec la venue du Père Noël. La municipalité avait convié l'ensemble des habitants à partager un goûter de Noël dans la salle polyvalente, joliment décorée.

Petits et grands ont profité d'un programme riche et joyeux : les chants de la chorale « À tout cœur », un conte raconté par Brigitte pour faire patienter les plus jeunes, puis l'arrivée tant attendue du Père Noël.

Les adultes n'étaient pas en reste et ont pu participer à un quiz convivial, testant leurs connaissances à travers des questions portant sur le département de la Corrèze, dans une ambiance détendue et chaleureuse.

Un grand merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour couper les branches de sapin et houx, décorer la salle aux couleurs de Noël, préparer de belles tables et confectionner des lots faits main pour récompenser les participants aux jeux. Leur engagement et leur disponibilité ont largement contribué à la réussite de ce moment de partage.

Un moment chaleureux et intergénérationnel qui a permis à tous de se retrouver dans l'esprit de Noël.



Une après-midi conviviale avec la FNACA à Lacelle

La commune de Lacelle a eu le plaisir d'accueillir la FNACA à l'occasion de son traditionnel rassemblement de début d'année autour de la galette des Rois. Nous remercions chaleureusement l'association d'avoir choisi notre commune pour partager ce moment de rencontre et de convivialité.

Lors de son discours, le Président de la FNACA, M. Rémi Gascoin, a rappelé l'importance de la mobilisation des jeunes afin de continuer à faire vivre la mémoire et de transmettre l'histoire aux générations futures. Un message fort et nécessaire.

La commune remercie une nouvelle fois la FNACA pour ce temps de partage et pour son engagement constant en faveur du devoir de mémoire.



Retrouver toutes les informations, événements, manifestations de notre commune sur notre Facebook : commune de Lacelle-Corrèze ou sur la plateforme gratuite IntraMuros ou sur notre site web : Lacelle-correze.fr

Dernière info

Sans inquiétude excessive, nous invitons chacun à rester attentif à son domicile et à faire preuve de vigilance solidaire, notamment à l'égard des résidences secondaires.

Tout élément inhabituel, même s'il peut paraître anodin, peut être utile à signaler au propriétaire concerné ou à la mairie.

Il arrive que des repérages soient effectués en amont, parfois à l'aide de signes discrets apposés sur les habitations, comme la vignette présentée en photo. Dans ce cas, il est conseillé de la retirer immédiatement.

La gendarmerie propose également un service de surveillance des habitations lors des absences prolongées (Opération Tranquillité Vacances). Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la gendarmerie de Bugeat pour obtenir des informations et s'inscrire.

Restons vigilants et solidaires.



Rendez-vous en Janvier-Février-Mars

Manifestations	Dates	Horaires	Lieu	Observations
Atelier Vélo	10 janvier	10 h - 17 h	Gasel	Ateliers gratuits sur inscription
Entretien Vélo	21 janvier	14 h - 17h30	Gasel	Ateliers gratuits sur inscription
Création association autour de l'Espace de Biodiversité	24 janvier	15 h	Salle polyvalente	
Solidaribus	27 janvier	9h30-10h30	Mairie	Secours populaire
AG Comité des Fêtes	7 février	15 h	Salle polyvalente	
Atelier Vélo	7 février	10h - 17h	Gasel	Ateliers gratuits sur inscription
Cours informatiques	12 février	15 h	Mairie	
Entretien Vélo	18 février	14h - 17h30	Gasel	Ateliers gratuits sur inscription
Atelier Vélo	7 mars	10h-17h	Gasel	Ateliers gratuits sur inscription
1er tour élection municipale	15 mars		Mairie	
Entretien Vélo	1 ^{er} Mars	14 h - 17h30	Gasel	Ateliers gratuits sur inscription
2ème tour élection municipale	22 mars		Mairie	
Repas corrézien	5 avril	12 h	Salle polyvalente	Sur réservation auprès du CDL

Infos des Associations Lacelloises

Message de Hans Brockhaus - Président du Comité des Fêtes de Lacelle

Le maelstrøm *en 2026 ? Pas en Corrèze !

Nous le savions depuis un certain temps, le monde va mal.

- Les valeurs solidaires, dans un certain bureau ovale, ont chuté de plus belle, tout comme les températures, devenues glaciales pour quiconque oserait s'opposer à la nouvelle vague, dont l'odeur semble sortir directement du XIX^e siècle.

- Un autre impérialiste moderne joue au chat et à la souris autour d'une petite île près de chez lui sans se lasser de son petit jeu prévisible, et ses appétits semblent même encore augmenter avec le temps – et les convoitises qui s'affichent ailleurs.

- Et que dire de la guerre de quatre ? de cinq ? de trente ? ans dans l'est de l'Europe – où l'ogre russe ne fait qu'à sa tête faisant fi des centaines de milliers de gens qui y ont déjà dû laisser leurs vies à cause de cet entêtement belliqueux.

En France, cela ne va guère mieux :

- Un ancien président français incarcéré a récemment écrit un livre qui se lit bien, paraît-il, sur la situation sociétale préoccupante dans notre pays.

- Le énième Premier-ministre du gouvernement en 2025, Hubert Matignon, jure que l'âge de la retraite sera prochainement fixé, comme au paléolithique, à précisément 49.3 ans (sauf régimes spéciaux, cela va sans dire) – on dit qu'il a enfin établi le contact avec Lucy, l'australopithèque, pour en savoir plus et, surtout, comment faire.

- Et lors des manifestations, finalement vaines, des agriculteurs contre le Mercosur un peu partout, on a pu lire sur une pancarte : « À cause des blocages des agriculteurs, ma belle-mère ne pourra pas venir à Noël – tenez bon, les gars ! » Ils n'auront pas complètement perdu l'humour...

En tout cas, à Lacelle tout baigne – même si on ne sait pas encore exactement dans quel jus. Par conséquent (et pourvu que le maire de notre commune très active ne soit pas enlevé par un commando et séquestré à Guantánamo), les activités du Comité des fêtes continueront de plus belle en 2026, à savoir :

- **Assemblée générale le samedi 7 février à 15 h** dans la salle polyvalente ;
- **Repas corrézien le dimanche de Pâques 5 avril à 12 h** dans la salle polyvalente ;
- **Promenade contée et chantée le samedi 4 juillet de 15 à 17 h** ;
- **Le loto est dans le pré le dimanche 19 juillet à 15 h** sur le foirail, place de la Gare ;
- **Fête de Lacelle le dimanche 16 août** sur le foirail et la place de la Gare ;
- **Marché de l'Avent le dimanche 29 novembre de 10 à 16 h** ;

pour ne citer que les événements phares de l'année.

Et même si cela ne nous concerne pas directement à Lacelle, sachez également que le Tour de France passera par Treignac et Bugeat le dimanche 12 juillet.

Alors, pas d'excuses : Lacelle a bien l'intention de tenir tête à toutes les intentions déjà consignées dans l'agenda secret de quelques présidents du monde dit « moderne ».

Alors, oui, et surtout : **Bonne année 2026 à toutes et à tous**, de la part du Comité des Fêtes de Lacelle

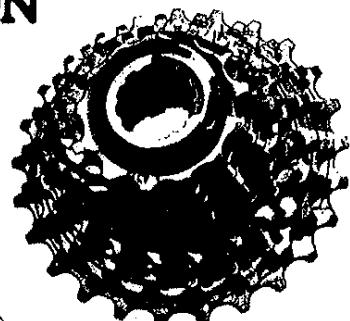
* puissant tourbillon marin

ATELIERS VÉLO

organisés par la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources
au G.A.S.E.L. (Garage Associatif Solidaire En Limousin) à Lacelle (19170).

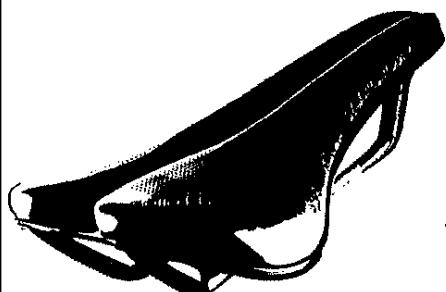
► REMISE EN ÉTAT OU ÉLECTRIFICATION

*tous les premiers samedi du mois,
de 10h à 17h*



► ENTRETIEN COURANT

*tous les troisième mercredi du mois,
de 14h à 17h30*



► ATELIER MOBILE

*ponctuellement sur
les communes de la CCV2M*



Ateliers gratuits ouverts aux habitant·es de la CCV2M sur inscription. Pour les habitant·es hors communauté de commune, possibilité de participation en fonction des places restantes disponibles.

Janvier 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
1				1	2	3	4
2	5	6	7	8	9	10	11
3	12	13	14	15	16	17	18
4	19	20	21	22	23	24	25
5	26	27	28	29	30	31	

Février 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
5							1
6	2	3	4	5	6	7	8
7	9	10	11	12	13	14	15
8	16	17	18	19	20	21	22
9	23	24	25	26	27	28	

Mars 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					

Avril 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
14				1	2	3	4
15	6	7	8	9	10	11	12
16	13	14	15	16	17	18	19
17	20	21	22	23	24	25	26
18	27	28	29	30			

Mai 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
18				1	2	3	
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	25	26	27	28	29	30	31

Juin 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					

Juillet 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
27				1	2	3	4
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		

Août 2026

N°	L	M	M	J	V	S	D
31							1
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

Inscriptions et renseignements : 05 55 95 73 24 (jeudi, vendredi et samedi de 10h à 18h), par mail à garagesolidaire19@gmail.com et par courrier à GASEL, Place de la Gare, 19170 Lacelle.



100%

TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE
EN MILIEU RURAL

VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES



Les certificats
d'économies
d'énergie

